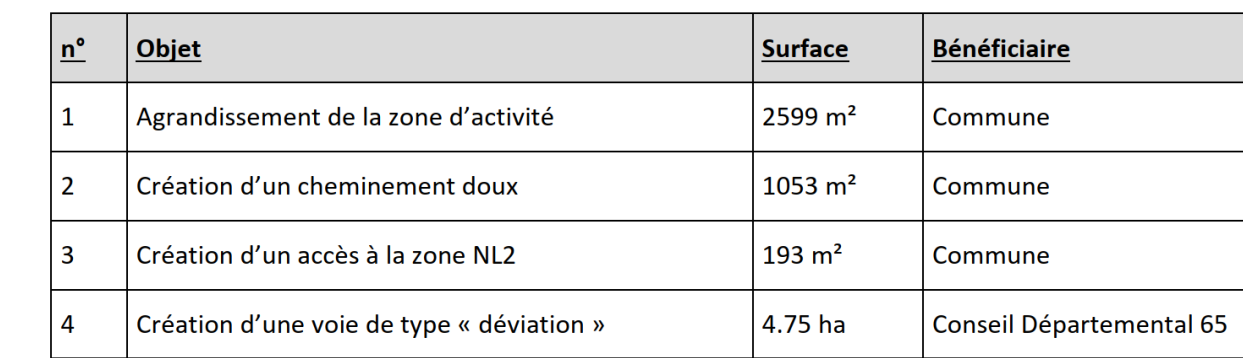




n°	Objet	Surface	Bénéficiaire
1	Agrandissement de la zone d'activité	2599 m²	Commune
2	Création d'un cheminement doux	1053 m²	Commune
3	Création d'un accès à la zone NL2	193 m²	Commune
4	Création d'une voie de type « déviation »	4.75 ha	Conseil Départemental 65

Bours

Zonage réglementaire

Prescriptions

-  Espace remarquable du paysage (linéaire) P.L.U. arrêté le 16/11/2011
-  Elément du patrimoine à protéger P.L.U. approuvé le 16/11/2011
-  Bâtiment pouvant changer de destination
-  Emplacement réservé
-  Eléments du paysage à protéger : jardins
-  Zone humide
-  Secteurs comportant des orientations d'aménagement et de programmation OAP

Zonage réglementaire

Zones Urbaines

-  Ua : Zone urbaine historique
 Ub : Zone urbaine d'extension
 Uy : Zone urbaine dédiée aux activités

Zones à urbaniser

 1AUa: Zor

- 1AU: Zone à urbaniser à court et moyen termes soumise à O.A.P.
- Zones Agricoles**
- A : Zone agricole
- Zones Naturelles:**
- N: Zone naturelle
- NL1: Zone naturelle dédiée aux loisirs
- NL2 : Zone naturelle dédiée aux loisirs
- NL3 : Zone naturelle dédiée aux loisirs
- Ner: Zone naturelle dédiée à l'installation d'un parc photovoltaïque
- Ngr : Terrains familiaux des gens du voyage

